



Saint-Gérand

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Tel : 02 97 54 40 89

Mail : mairie.st-gerand@laposte.net

Internet : www.st-gerand.fr

Facebook : mairie de St-Gérand

OCTOBRE 2017 à JANVIER 2018

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

C'est devant plus de 250 personnes que Claude-Albert Le Bris et son conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population. Christine Le Strat, Présidente de Pontivy Communauté et plusieurs élus des communes voisines étaient présents. Les adjoints au maire ont dressé le bilan de l'année 2017 dans la commune, avant que le maire ne parle des projets pour l'année à venir. Suite à la baisse des dotations de fonctionnement, plusieurs actions sont menées sur la commune afin de réaliser des économies dont par exemple la création d'une gestion centralisée du chauffage des bâtiments communaux, la mise en place de lampes led et la réduction du temps d'éclairage des rues (10 000 € d'économie). 2018 sera l'année des chantiers :



- la construction de la salle de sports
- la suite du réaménagement du Faven. 2 tranches y sont prévues : La première en septembre 2018 pour la rue des Forges et l'impasse du Verger, la seconde en 2019, pour la rue de la Promenade et le bas de la Croix-Macé. Le coût des travaux est estimé à 250.000 €.
- une extension du réseau d'assainissement débutera à l'arrière de l'école Saint-Joseph pour rejoindre la rue du Bel-Air, pour un coût de 25.000 €.
- l'acquisition d'une bande de terre à Lahergloan, pour créer un parking d'une dizaine de places et y installer deux points de collecte de verres et papiers.



Depuis le 2 janvier, le service d'aide à domicile est géré par Noyal-Pontivy. Le changement des limites de l'agglomération fait disparaître les marges de recul qui existaient aux abords des routes départementales et a pour conséquence une baisse de la limitation de vitesse, rue du Bel-Air et route du canal, qui sont passées de 70 km-h à 50 km-h. **2017 en quelques chiffres : 1108 habitants, 14 naissances, 8 décès, 4 mariages**

SALLE MULTISPORTS

Comme prévu, le chantier de la salle multi-sports a débuté dès les premiers jours de janvier. Ce complexe de 1595 m² comprendra un gymnase, des vestiaires et douches, des sanitaires et une salle annexe de 230 m². Le tout pour un budget de 1,4 M€ HT. La salle doit être livrée en fin d'année.



UNE NAISSANCE, UNE PLANTATION

Samedi dernier, la commission animation avait donné rendez-vous aux familles, au verger communal situé entre la mairie et la future salle multi-sports, pour la plantation des arbres marquant la naissance de leur enfant en 2017. Douze arbres fruitiers (poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers) ont été plantés et chaque famille a pu participer à la finalisation des plantations en y fixant la plaque au nom de son enfant. Les proches de Gabin, Clément, Emma, Victor, Nael, Ewen, Ethan, Léyan, Eodez, Basile, Loane et Luéna auront à présent le plaisir de voir grandir leur arbre. Les parents se sont rendus ensuite en mairie afin de partager un verre de l'amitié. (album photo sur la page facebook de la mairie)



VIE MUNICIPALE

LES TRAVAUX



Changement des limites d'agglomération Passage à 50km/h rue du Bel Air et Route du Canal



Création d'un brise vue le long du halage à la Lande la Mer afin de ré-ouvrir le sentier de randonnée



Mise en valeur de la croix de Bolan



Création d'un portail au 25 rue des écoles



Cet hiver, les lapins semblent particulièrement appréciés nos plantations. Avant qu'ils ne causent trop de dégâts, Laurent et Sébastien ont posé des grillages de protection autour des jeunes arbres fruitiers du verger communal.

DEPART EN RETRAITE



La cérémonie des vœux a été l'occasion de mettre à l'honneur, Thérèse Corbihan. Retraitée depuis le 1^{er} janvier, elle travaillait auprès des maternelles de l'école des Neuf Ecluses mais également à la garderie municipale. Embauchée en 1978 par l'Amicale Laïque à la cantine de l'école publique, elle est devenue agent communal non titulaire, en septembre 1984 et a été titularisé à son poste le 1^{er} septembre 1999.



CCAS

Le 11 novembre suite à la cérémonie en l'honneur des anciens combattants les élus et membres du CCAS avaient convié les Géranais(es) de 70 ans et + au restaurant « La villa belle rive ». Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour un repas convivial où ont été mis à l'honneur les doyens de cette journée : nos inséparables Marie Guilloux et Antoinette Mahé (90 ans), Jean Chapel (91 ans) et Henri Le Belguet (83 ans).



Le samedi 16 décembre, les membres du CCAS ont accueilli les jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) pour la traditionnelle distribution des colis de Noël pour les aînés de la commune dont certains sont parfois isolés, malades ou recevant très peu de visites. Les enfants ont offert les présents qu'ils ont confectionné avec les membres de la commission vie scolaire de Martine Paulic. Ceux-ci ont également été offerts aux Géranais(es) qui résident dans les maisons de retraites environnantes où plusieurs natifs de la commune résident. Un grand merci à toute l'équipe du CCAS et à la commission vie scolaire pour les actions intergénérationnelles que nous menons conjointement. (Edith Davenet Vice Présidente CCAS)



INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine bâti construit avant 1950 que je réalise avec Jo Rouxel, je recherche des photos anciennes des bâtiments, calvaires, croix, fontaines, fours, puits ... de la Commune. Ce travail est réalisé sur l'ensemble du territoire de Pontivy Communauté en liaison avec le service du Patrimoine de la Région Bretagne. Ces photos peuvent par exemple être des photos des bâtiments seuls, mais aussi des photos de personnes avec les constructions en arrière-plan. Ces photos seraient simplement numérisées et avec votre accord, mises sur le site de l'inventaire du patrimoine. Il est possible de les apporter en Mairie ou bien je peux passer les prendre, dans ce cas, le faire savoir en Mairie.

(Henri Panhéleux)



Fontaine Saint Geran de Keresse

NOEL COMMUNAL

Dimanche 17 décembre, une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la commission animation et est venue écouter l'histoire de Demi-poulet contée par Gregory Pérennesse, de la Compagnie les Embobineuses de Saint-Nolff. Un conte qui s'est terminé par des chants traditionnels de Noël et bretons. Petits et grands ont ri de l'histoire. Un goûter offert par la municipalité a conclu la journée.



DECORATIONS COMMUNALES



Le contrat de trois ans de location des illuminations s'achevant et au vu de son coût important auquel il ne faut pas oublier d'ajouter les factures pour l'installation et l'enlèvement et celle des dépenses d'énergie inhérentes (détail donné lors de la cérémonie des vœux), nous avons décidé de ne pas le renouveler dans l'immédiat. Début septembre, avec Martine Paulic, nous avons fait appel aux bénévoles pour nous aider à réaliser de nouvelles décorations à l'instar de ce qui se passe depuis plusieurs années dans les villages voisins. Merci à l'ensemble des bénévoles (habitants, élus, élèves, enseignants...) qui ont œuvré de septembre à début décembre afin de faire bénéficier l'ensemble de la population de décorations entièrement réalisées à partir de matériaux de récupération. Merci également à tous ceux qui ont fait don de leurs anciennes décorations. Au vu des nombreux retours positifs de Géranais et personnes de passage, cette opération va se poursuivre. Si vous souhaitez nous rejoindre pour les décorations de 2018, vous pouvez m'appeler ou m'envoyer un message afin que je vous informe des prochaines rencontres.

Magalie Gautier Adjointe



MATINEE CITOYENNE

L'idée était d'inciter les Géranais à prendre en charge leur environnement. Cette initiative découle également des évolutions réglementaires, notamment au niveau des espaces publics et privés, pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires qui ne seront plus autorisés en 2017 pour les collectivités et en 2018 pour les particuliers. Les désherbants sont interdits sur les trottoirs à proximité des avaloirs, ainsi que sur les accotements de routes et les fossés.



Pour cette première qui a eu lieu en octobre, avec l'Adjoint aux travaux, Eric Robert, *une partie des bénévoles* nous avons mis l'accent sur l'organisation en commandant le soleil ! Plusieurs ateliers ont été conduits, dont le nettoyage des abords de l'église, celui des jeux de boules de kéroret, la mise au propre du lotissement du soleil ou encore des trottoirs du bourg. On ne peut qu'être heureux de cette matinée de partage et de convivialité qui a associé des Géranais qui ne se connaissaient pas toujours. Un grand merci aux bénévoles pour leur généreuse participation et à bientôt pour une prochaine rencontre citoyenne ouverte à tous !

Magalie Gautier Adjointe

FOURGON COMMUNAL

Après 17 ans de bons et loyaux services, il devenait nécessaire au vu des travaux à effectuer de changer l'ancien fourgon communal. Début janvier, il a été remplacé par ce Ford Transit acheté 16 000 €. L'ancien fourgon est en vente pour pièces.



ETAT CIVIL Bienvenue à :

Ethan ADENIS de Sébastien ADENIS et Suzy MOULIN, 10, rue de la Croix Macé né le 5 novembre 2017

Léyan BOSSON de Damien et Sandra HUBY, 13, rue des Genêts, née le 14 décembre 2017

Eodez LE PALABE de Thomas et Ophélie DUTILLEUL, La Lande de la Mer, né le 17 décembre 2017

Basile OLLIVIER de Alexandre et Pascaline JOLLET, 8, Route de Croixavec né le 22 décembre 2017

Loane RÉGNIER de Julien et Ludivine LE GALLO, 2 Corn-Er-Pont, née le 28 décembre 2017

Luéna DEFFEIN de Ivéna DEFFEIN, 18, rue des Ecoles, née le 30 décembre 2017

Julia DELANNE de Jonathan et Fanny EHRHARDT, 15, rue du Bel Air, née le 11 janvier 2018

Félicitations à : Dünyamin KUTLU et Céline DRÉVO, 16, résidence du soleil, mariés le 16 décembre 2017

Toutes nos condoléances aux familles de :

Julie KERVINIO, Kergouët, décédée le 13 janvier 2018

Guy TROUSSARD, 1 Keresse, décédé le 16 janvier 2018

GARDERIE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'au retour des vacances, les enfants présents à la garderie ont ouvert les cadeaux apportés par le père Noël communal. *Martine Paulic*

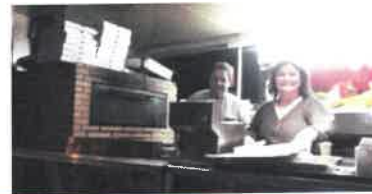


VIE ECONOMIQUE



L'OR CREATIONS : Début janvier, Laure Guillemet a inauguré le nouveau local qu'elle loue à la commune au 25 rue des écoles. Dans cet atelier de cours et de réalisations artistiques, elle vous propose des cours pour tous les âges et tous les goûts : dessin au crayon, pastel gras et sec, mais aussi à la peinture à l'eau, à l'huile et à l'acrylique. Les crayons et les feutres, les différents pinceaux et les toiles sont fournis. Elle vous propose également la réalisation de portraits, de fresques, de logos, de dessins pour les tatouages... Cours : le mardi de 18 h à 20 h, le mercredi de 14 h à 16 h (enfants) et de 16 h à 18 h. Tél. 06 65 78 07 02. Tarif : 64 € par mois (172 € le trimestre).

PizzAldo : Le camion pizzas est désormais présent le jeudi ET le samedi soir . Vous pouvez retrouver le menu sur le site de la commune. Pour réserver : 06 88 19 98 63



VIE SCOLAIRE

École des 9 écluses



Troc et puces enfant et puériculture



Arbre de Noël

École Saint-Joseph

Lors du dernier trimestre de 2017, les membres de l'APEL ont organisé plusieurs manifestations. D'abord, une vente de pizzas à emporter où plus de 200 pizzas ont été vendues. Les bénéfices ont permis l'achat de verres réutilisables qui ont servi pour la première fois lors du traditionnel couscous du 25 novembre, repas qui a obtenu un réel succès. Organisé conjointement avec l'équipe enseignante, l'arbre de Noël s'est déroulé le 8 décembre. Plus de 300 personnes ont assisté au spectacle offert par les élèves. Lors de l'entracte, les spectateurs ont bénéficié du pot de l'amitié et des viennoiseries offertes par l'APEL. L'année 2018 sera également riche en événements. Le 03 février, nous mettons en place un plat à emporter différent des années précédentes : rougail saucisse/riz. Nous prévoyons la vente de 300 parts (11h à 13h00 à la salle polyvalente). Une vente de pizzas à emporter sera organisée durant le mois de mars, afin de financer une partie de la sortie scolaire des élèves de PS jusqu'au CP. Ces derniers vont aller visiter le zoo de Port Saint Père durant 2 jours en juin. La randonnée semi-nocturne se déroulera le samedi 14 avril avec deux parcours accessibles à tous (10 et 12 km) avec des nouveautés durant la soirée. Et enfin, l'année scolaire de l'école Saint Joseph se clôturera par la kermesse qui aura lieu le dimanche 25 juin dans la cour avec le défilé, le repas et les jeux traditionnels. (S. LE CLAINCHE, Président APEL)



Compte rendu Conseil Municipal 14/12/2017

- **Finances Subventions** : pour 2018, l'Amicale des Retraités se verra attribuer la somme de 310 € comme l'AGL. Les autres subventions sont reconduites. **Tarifs** : pas de modification pour 2018. **Ecoles** : les aides attribuées aux écoles sont reconduites, à savoir 50 €/enfant pour l'acquisition de fournitures scolaires, 20 €/enfant pour l'achat de manuels scolaires, enfants présents au 1^{er} janvier 2018 ; 100 € par classe pour l'acquisition de matériel collectif pédagogique et éducatif. Pour ce qui concerne les subventions pour classes de découverte, 2 types de séjour sont à distinguer : une semaine tous les 2 ans (100 €/enfant), 2 ou 3 jours (50 €/enfant). Pontivy Communauté finance 10 trajets A/R pour les déplacements à la piscine. La Mairie finance à hauteur de 1800 € par école les déplacements liés aux activités faites à l'extérieur. **Ecole St-Joseph Le Château de PONTIVY** : participation à hauteur de 326.60 € (forfait communal) pour un élève scolarisé en classe primaire CLIS. Pas de participation pour les enfants en filière bilingue. **Attribution de l'indemnité de conseil au trésorier principal** : accord au taux de 50 % en 2018 comme en 2017 (250 €).

Contrats Renouvellement pour 3 ans de la convention multi-services avec la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON), participation de 114.78 €/an. Cet organisme intervient au niveau des programmes de lutte collective contre les taupes, les ragondins, les chenilles processionnaires...

Location après aménagement d'un local au « 25, rue des Ecoles » à « l'Or Créations » pour l'exercice de son activité « agence de création graphique et artistique et cours de dessin, peinture ».

Convention d'occupation du domaine public par Mme GODMENT (fabrication et vente de pizzas) : redevance de 10 € à chaque passage.

Plan communal de sauvegarde (PCS) Il s'agit d'un outil permettant au Maire d'assurer, le cas échéant, le rôle de directeur des opérations de secours, d'organiser à tout moment l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population. Constatant l'intérêt de cette démarche, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'élaboration du document.

Rapport de la CLECT de Pontivy Communauté Concernant le transfert de la compétence « en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », la participation communale annuelle sera de 2295.33 € jusqu'en 2025 et de 2504.53 € à partir de 2025 (prélèvement sur l'attribution de compensation).

Aménagement des rues au lotissement du Faven et de la partie basse de la rue de la Croix-Macé L'étude est confiée au Cabinet NICOLAS de PONTIVY après mise en concurrence. Le projet d'aménagement s'étalera sur 2 exercices (estimation : 250 000 € HT) : 1^{ère} tranche : rue de la forge, impasse du verger, à partir de septembre 2018.

Salle multisports Au titre de l'opération de construction du gymnase, souscription d'une assurance « dommages ouvrages » auprès du moins disant : la SMACL qui propose la garantie au tarif de 11 849.18 € TTC.

ALSH : La convention intercommunale est renouvelée pour 2018. Le nombre d'enfants fréquentant le centre le mercredi nécessite l'emploi d'une personne supplémentaire.

Personnel communal Réorganisation des services suite à un départ en retraite, augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un agent.



Pour information, à partir du 8 janvier, les habitants pourront toujours se renseigner sur les aides de l'Anah et du Département : la permanence de **SOLIHA** est maintenue tous les lundis après-midi de 15h00 à 17h00 au siège de Pontivy Communauté.

PLUi (*Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal*) Phase 2 (Phase de définition du Projet d'Aménagement et de développement durable) Des réunions publiques auront lieu les **LUNDI 6 FEVRIER** à 19h30 salle des fêtes de **ST GONNERY**, **MARDI 7 FEVRIER** à 19h30 Palais des congrès de **PONTIVY**, **LUNDI 13 FEVRIER** à 19h30 salle polyvalente de **NEULLIAC** Contact : plui@pontivy-communautaire.bzh ou au 02 97 25 01 70

TRANSPORT A LA DEMANDE Sur réservation et selon une grille horaire, le TAD vient vous chercher à domicile, les lundis, les mercredis et les samedis et vous dépose au lieu de votre choix : La Plaine ou la gare SNCF à Pontivy, le pôle hospitalier Kerio à Noyal-Pontivy, les centres-bourgs de Bréhan, Cléguérec, Noyal-Pontivy et Rohan.

Aller (horaires d'arrivée aux points d'arrêt) : 9h30 - 10h30 - 14h00

Retour (horaires de départ aux points d'arrêt) : 12h00 - 16h00 - 18h00

Réservez votre voyage en téléphonant au **0 800 01 01 56** au plus tard à 17h la veille de votre départ.

Vous pouvez télécharger les guides horaires et trouver de nombreuses informations à propos de ce service sur le site internet de Pontivy Communauté : www.pontivy-communautaire.fr / rubrique « Transports ».



Personnes âgées personnes handicapées



La **maltraitance**
est une **réalité**
il faut en **parler**

Vicimes ou témoins, appelez le

3977

Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent
ALMA FINISTÈRE & MORBIHAN ☎ Tél. 02 98 43 68 97
Téléphone d'urgence : nuit et week-end de 18h à 11h30
www.3977.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications
au monoxyde de carbone
concernent tout le monde...
Les bons gestes
de prévention aussi!



Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements
peuvent être le signe de la présence de monoxyde
de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- ➊ Adresser immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- ➋ Arrêter si possible les appareils à combustion.
- ➌ Évacuer au plus vite les locaux et bâtiments.
- ➍ Appeler les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- ➎ Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Le Blavet au naturel du 17 mars au 1^{er} avril 2018 Pour la deuxième année, le syndicat de la Vallée du Blavet et ses partenaires s'associent à la semaine pour les alternatives aux pesticides, opération d'envergure internationale dont ce sera en 2018 la treizième édition. « **Le Blavet au naturel** » se déroulera du 17 mars au 1^{er} avril 2018. De nombreuses animations seront proposées pour faire connaître à tous les enjeux liés aux pesticides, et faire découvrir les méthodes alternatives. Conférences, ciné-débats, ateliers prendront place sur l'ensemble du territoire du Blavet. Le programme complet sera prochainement disponible sur le site du syndicat : www.blavet.bzh

Loi Labbé : tous concernés ! La loi n°2014-110 du 6 février 2014 dite « Loi Labbé » du sénateur morbihannais qui en est à l'origine indique que:

_ Depuis 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et voiries est interdit.

_ Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques est interdite (ils sont délivrés uniquement après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié).

_ A compter du **1er janvier 2019, l'interdiction de commercialisation et de détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel sera effective.** Cette mesure concerne tout particulièrement les **jardiniers amateurs.**

Les produits de bio contrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique pourront toutefois continuer à être utilisés.



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan (CAUE 56) met en place des permanences de conseil architectural dans deux autres lieux du territoire départemental en supplément de celles effectuées au siège, à Vannes : **à Pontivy, dans les locaux du Pays de Pontivy, 1, rue Henri Dunant, le troisième mardi matin de chaque mois. (30 Janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai et 26 juin) Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE à titre gracieux, peut prendre rendez-vous au siège du**

CAUE en composant le **02 97 54 17 35.**

Au stade de l'intention du projet de construction (neuf, extension et/ou réhabilitation), le conseil du CAUE permet d'étudier toutes les conditions de réussite d'un « projet de vie ». Dans le domaine des conseils aux particuliers, le CAUE aborde tous les problèmes, toutes les questions qui touchent à l'implantation, la conception ou la construction de la maison ou le rajout d'une annexe (garage, véranda...); mais aussi à la réhabilitation de logements, à la mise en valeur du patrimoine bâti, à l'insertion du projet dans le site environnant qu'il soit rural ou urbain. Le CAUE peut aussi apporter son aide pour les formalités administratives. Le CAUE n'est pas là pour imposer une architecture, contrôler ou établir des projets mais pour aider et encourager les particuliers dans l'élaboration de leur projet de construction. Cela va du choix du terrain à l'implantation en passant par l'optimisation du plan pour gagner des mètres carrés, à la détection d'erreurs techniques.

Le CAUE apporte également son conseil pour une coloration de façade, la construction d'un hangar artisanal ou pour faire accepter un projet plus audacieux, son rôle étant aussi de favoriser la création architecturale. L'action du CAUE se situe en amont, avant que soit arrêté le dossier de permis de construire. L'idéal est de venir au stade de l'avant-projet quand on peut encore intervenir pour modifier si le besoin s'en fait sentir, les plans ou les différentes options. A titre d'exemples de conseils prodigués, nous vous invitons à consulter le site Internet du CAUE www.caue56.fr

Calendrier 2018

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L			29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M			30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M			31 S	31 J		31 M	31 V		31 M		31 L



Saint-Gérand

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Tel : 02 97 54 40 09

Mail : mairie.st-gerand@laposte.net

Internet : www.st-gerand.fr

Facebook : mairie de St-Gérand

OCTOBRE 2017 à JANVIER 2018

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

C'est devant plus de 250 personnes que Claude-Albert Le Bris et son conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population. Christine Le Strat, Présidente de Pontivy Communauté et plusieurs élus des communes voisines étaient présents. Les adjoints au maire ont dressé le bilan de l'année 2017 dans la commune, avant que le maire ne parle des projets pour l'année à venir. Suite à la baisse des dotations de fonctionnement, plusieurs actions sont menées sur la commune afin de réaliser des économies dont par exemple la création d'une gestion centralisée du chauffage des bâtiments communaux, la mise en place de lampes led et la réduction du temps d'éclairage des rues (10 000 € d'économie). 2018 sera l'année des chantiers :



- la construction de la salle de sports
- la suite du réaménagement du Faven. 2 tranches y sont prévues : La première en septembre 2018 pour la rue des Forges et l'impasse du Verger, la seconde en 2019, pour la rue de la Promenade et le bas de la Croix-Macé. Le coût des travaux est estimé à 250.000 €.
- une extension du réseau d'assainissement débutera à l'arrière de l'école Saint-Joseph pour rejoindre la rue du Bel-Air, pour un coût de 25.000 €.
- l'acquisition d'une bande de terre à Lahergloan, pour créer un parking d'une dizaine de places et y installer deux points de collecte de verres et papiers.



Depuis le 2 janvier, le service d'aide à domicile est géré par Noyal-Pontivy. Le changement des limites de l'agglomération fait disparaître les marges de recul qui existaient aux abords des routes départementales et a pour conséquence une baisse de la limitation de vitesse, rue du Bel-Air et route du canal, qui sont passées de 70 km-h à 50 km-h. **2017 en quelques chiffres : 1108 habitants, 14 naissances, 8 décès, 4 mariages**

SALLE MULTISPORTS

Comme prévu, le chantier de la salle multi-sports a débuté dès les premiers jours de janvier. Ce complexe de 1595 m² comprendra un gymnase, des vestiaires et douches, des sanitaires et une salle annexe de 230 m². Le tout pour un budget de 1,4 M€ HT. La salle doit être livrée en fin d'année.



UNE NAISSANCE, UNE PLANTATION

Samedi dernier, la commission animation avait donné rendez-vous aux familles, au verger communal situé entre la mairie et la future salle multi-sports, pour la plantation des arbres marquant la naissance de leur enfant en 2017. Douze arbres fruitiers (poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers) ont été plantés et chaque famille a pu participer à la finalisation des plantations en y fixant la plaque au nom de son enfant. Les proches de Gabin, Clément, Emma, Victor, Nael, Ewen, Ethan, Léyan, Eodez, Basile, Loane et Luéna auront à présent le plaisir de voir grandir leur arbre. Les parents se sont rendus ensuite en mairie afin de partager un verre de l'amitié. (album photo sur la page facebook de la mairie)

